

Reprise des cultes en présentiel.

L'évolution favorable de la pandémie liée au COVID-19 permet la reprise des cultes. Nous nous en réjouissons. Cependant, les offices religieux sont encore soumis à des règles strictes imposées par nos autorités (ces mesures évoluent régulièrement). Voici la manière dont nous pensons devoir les appliquer dans notre paroisse.

Nous vous invitons tout d'abord à lire le point C des directives actuellement en vigueur :

"C. Recommandations pour les restrictions d'accès au culte

Il est demandé aux personnes susceptibles d'être contaminées de rester chez elles, y compris

les ministres du culte. Il s'agit :

— des personnes présentant des symptômes (affections des voies respiratoires s'accompagnant de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires), même limités ;

— des personnes qui ont récemment été en contact avec des personnes souffrant du covid-19.

Il est préférable pour les personnes appartenant aux groupes à risque de ne pas assister aux

services religieux. Les fidèles sont informés et invités à prendre leurs responsabilités s'ils sont concernés, à savoir :

— les personnes ayant des antécédents récents d'hypertension, de maladies cardiovasculaires, de problèmes respiratoires, de diabète, d'immunité affaiblie ou de cancer ;

— les personnes de plus de 60 ans, âge à partir duquel le risque augmente progressivement."

À partir de cette recommandation, chacun déterminera s'il choisit, ou pas, de participer au culte. Le consistoire recommande la plus grande prudence.

Nous prévoyons que le culte se déroule de la façon suivante :

- À l'entrée, chacun est invité à se désinfecter les mains (du gel hydroalcoolique est à disposition)
- Le port du masque est obligatoire durant tout l'office (pour les personnes ne disposant pas de masque il en sera distribué)
- La disposition des chaises à été revue pour permettre une distance d'au moins 1,5m. Les places seront désignées. Les personnes vivant sous le même toit peuvent s'asseoir côte à côte.
- Le culte se déroulera selon l'ordre habituel, toutefois il sera raccourci, pas de chants. Pour l'instant, il n'y aura pas de service de Sainte-Cène.
- À l'issue du culte, nous serons invités à sortir par la porte arrière. Une fois à l'extérieure, nous recommandons de bien veiller à respecter les distances physiques.

Nous sommes conscients que ces mesures sont encore très strictes. Nous voulons respecter au mieux les directives qui nous sont données. Nous espérons une évolution favorable de la pandémie qui nous permettra alors de revenir à une situation plus normale.

Le consistoire a décidé de poursuivre la mise à disposition de vidéo proposant un culte sur le site internet de la paroisse. Les personnes souhaitant recevoir par courrier les textes des cultes sont invitées à se faire connaître.

Le consistoire